



L'ÉCHO DES GREFFÉS



ASSOCIATION RESURGENCE TRANSHEPATE RHÔNE-ALPES

Merçi

LE DON D'ORGANES,
CE LIEN QUI NOUS UNIT TOUS !

Sommaire

- Le mot de la Présidente
- Actualité : **Don d'organes en 2019**
- Témoignage : « **2009/2019 il y a déjà 10 ans** »
- Actualité : **COVID recommandations**
- Actualité : **Directeur HCL - Groupe Alélavie**
- Actualité : **Un greffé reconnaissant**
- Santé : **Don d'Organes, communiquez vos choix**
- Détente : **Mots croisés**

Bonne Année Positive !

*" On a deux vies ...
La deuxième commence quand
on réalise qu'on en a qu'une ... "*

Conficius

Meilleurs vœux

Le mot de la Présidente



Bonnes Fêtes



Chers amis,

En cette année très particulière de Covid 19, nous avons dû arrêter toutes nos visites à l'Hôpital, nos permanences à la Croix-Rousse et nos interventions dans les écoles. Nous n'avons pas pu tenir notre stand annuel d'information au grand public Place Bellecour, et il a été décidé avec les autres associations partenaires (Adot, Fnair, Sportlygreffe) de ne pas tenir ces stands.

Nous avons néanmoins continué notre mission première, c'est-à-dire aide et soutien aux futurs transplantés. Nous avons échangé par téléphone ou par mail, et rencontré les personnes en dehors du cadre hospitalier lorsque cela était nécessaire. Nous avons maintenu le secrétariat et Patrick a maintenu son travail de trésorier, de gestion des fichiers et de la comptabilité. Nous avons renouveler notre participation pour les cadeaux de Noël des enfants de L'HFME.

Nous déplorons également l'annulation pour cause de Covid du plus grand Mâchon du Lou Rugby qui devait nous apporter une somme financière conséquente et l'annulation d'une course dans une école de Moulins dont les dons devaient nous être adressés.

La tenue d'un Conseil d'Administration et d'une Assemblée Générale étant impossible, nous avons fait une réunion à minima et les votes se sont fait en distanciel.

Les greffes sur notre région se sont maintenues malgré une légère baisse au pire moment du Covid lorsque les réanimations étaient débordées.

Les greffes pédiatriques sur Lyon se sont maintenues également avec de bons résultats.

Le Professeur Boillot nous informe qu'il en est à sa 17ème greffe pédiatrique sur l'Hôpital de la Timone de Marseille, depuis mai 2019.

Il reste toujours en poste à l'Hôpital Edouard Herriot et assure le suivi des consultations.

Les personnes greffées du foie n'ont pas trop été touchées par le Covid, peut-être avons-nous été bien prudents, ce qui explique ces bons chiffres. Continuons à faire bien attention et portons nous bien en attendant de pouvoir reprendre nos vies et nos projets.

Un bénévole de l'ADOT, Jean-Marc VEXET, lance un « March'Audons », événement collectif avec l'ADOT et d'autres associations pour mettre en lumière tous les dons et leur nécessité. Nous soutenons ce projet et nous engageons auprès de lui pour relayer l'événement, être présent et participer à la marche.

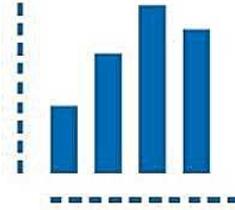
Hommages à nos amis partis cette année, toutes nos pensées pour le décès de notre ancien Président Christian ROUX, ami Alain VOGES et notre jeune Cédric parti trop tôt. Comme tous nos amis disparus, nous gardons fidèlement leur souvenir. Formulons l'espoir que l'année nouvelle permettra de retrouver une vie normale pour notre Pays.

Avec tous les membres du Conseil d'Administration et du Bureau de Résurgence Transhépate, Nous vous souhaitons une heureuse et belle année pour Vous et tous les Vôtres avec l'espoir de nous revoir vite tous ensemble.

Muriel Tissier

LE DON D'ORGANES EN 2019

1,6% D'AUGMENTATION
DES GREFFES
D'ORGANES EN FRANCE
5 901 GREFFES RÉALISÉES



17 477 PATIENTS
SONT TOUJOURS DANS
L'ATTENTE D'UNE GREFFE



30,5% DE REFUS DE PRÉLÈVEMENT



2009 / 2019 il y a déjà 10 ans

09/12/2019

Cette année, c'est un anniversaire un peu particulier, déjà 10 ans que je suis greffée du foie...

Alors je vais vous raconter mon histoire, une histoire parmi tant d'autres, mais celle d'une personne greffée !

Merci la vie !

Mai 1989

J'ai à peine 14 ans. De gros maux de ventre. Je me rappelle je deviens jaune, on me soigne pour la « jaunisse ». Mais ça ne passe pas. Opération en urgence à l'Hôpital Nord de St Etienne (kyste au cholédoque). J'ai encore mal. Crise. Réopération pour pancréatite aiguë. Puis 2 mois d'hôpital. Je suis très fatiguée. Longtemps alitée, je réapprends à manger et à marcher, tellement j'ai perdu de force. Bonne nouvelle je passe en 3^{ème}.

Les années passent. Parfois, j'ai mal au ventre. Je sens que quelque chose me gêne, ça ne passe pas.

Noël 1998

Violente crise due à une infection des voies biliaires. Je suis opérée en urgence le 26 décembre à Autun (71). Puis transférée à l'Hôpital Nord de St Etienne. Là on réétudie mon cas.

*On m'explique que mon foie souffre. Pour faire simple : j'ai une malformation des voies biliaires. La bile passant mal, du dépôt s'installe ; cela fait « bouchon » et des kystes se forment, jusqu'au jour où la bile ne passe plus, crise. Ma maladie s'appelle : la **Maladie de Caroli**.*

Janvier 1999

*Nouvelle opération pour permettre à la bile de circuler correctement. Mais ça ne tiendra pas toute la vie. On me parle alors d'une éventuelle **greffe de foie**.*

Les années passent. Je rencontre mon futur mari, je déménage dans le Rhône. On a plein de projets. On construit notre maison. On se marie. On projette d'avoir des enfants...

Quelques fois la maladie me rattrape, avec une crise par ci, par là, pendant les vacances...

Mon dossier médical est transféré à l'Hôpital de la Croix Rousse à Lyon. Je suis suivie par le service de gastro-entérologie, je passe régulièrement un IRM pour voir l'évolution de mon foie.

Janvier 2008

Naissance de notre fils Clément. Que du bonheur ! Tout va bien.

Décembre 2008

Je suis très fatiguée. La fièvre ne passe pas. Prise de sang. Mon foie va très mal. Grosse infection. Encore une ! Hospitalisation à l'Hôpital de la Croix Rousse pendant 15 jours. Je passe Noël à l'Hôpital. C'est très dur. Je ne peux même pas être avec notre fils pour son 1^{er} Noël.

Puis le verdict tombe : il faut faire une greffe de foie. « Quoi ? Quand ? Je veux d'autres enfants. Une greffe c'est pour la vie ? »

Tellement de questions...

Janvier 2009

J'accepte d'être greffée. On m'explique tout. Je fais un tas d'exams. Je dois faire arracher une dent car risque d'infection. Et je suis inscrite sur la liste d'attente en mars. Maintenant j'attends le fameux coup de téléphone qui me dira : « on a un foie pour vous ».

8 décembre 2009 à 22 H

Nous rentrons du Téléthon. Notre fils dort. Le téléphone sonne. C'est l'Hôpital de la Croix Rousse :

« - On a un foie pour vous. Vous êtes toujours d'accord pour la greffe ?

- Euh... oui,

- On vous attend. »

Tout se bouscule dans ma tête. Un bisou à notre fils. Quelques affaires et on part. J'ai peur. Mon mari, qui a toujours été présent, me rassure. Il y a aussi Papy et Mamy, ma belle-sœur, son mari et leur petite fille. Tout ce petit monde va bien s'occuper de Clément en mon absence.

9 décembre 2009

C'est le Jour J de la Greffe. J'ai 34 ans.

15 jours d'Hôpital. Le personnel de l'Hôpital est aux petits soins. Le protocole est bien suivi et la douleur bien gérée. Je trouve que la médecine a sacrément évoluée. Je rentre à la maison la veille de Noël. Très fatiguée. Mais je suis à la maison pour le 2^{ème} Noël de notre fils.

Le mois suivant, avec mon mari qui m'accompagne toujours, nous faisons pas mal d'allers-retours à l'Hôpital de la Croix Rousse pour surveiller ce nouveau foie en moi. Aie ! Mauvaise nouvelle ! Anévrisme mycotique de l'artère hépatique (infection). Il faut réopérer. Le moral en prend un coup. Encore une opération ! Je suis fatiguée.

Février 2010

On réopère. 6 mois de convalescence à la maison. Je réattaque le boulot en juillet.

Les années passent. Ca va bien. Je désire toujours un autre enfant. Mais pas de grossesse en vue. Le service de gynécologie de l'Hôpital de la Croix Rousse va m'aider. Et ça y est je suis enceinte. Je suis bien suivie, vu mes antécédents médicaux.

Fin juin 2013

Enceinte de 5 mois, je suis arrêtée. Il faut rester tranquille. J'ai le placenta prévia.

Une semaine plus tard. Je perds beaucoup de sang dans la nuit. On appelle les pompiers qui m'emmènent en urgence à l'Hôpital de la Croix Rousse, où il y a une maternité de niveau 3. Verdict : je suis hospitalisée. Je dois rester le plus longtemps possible car mon bébé risque de naître d'un moment à l'autre. Mais évidemment c'est trop tôt ! Encore un coup dur.

C'est l'été. On m'explique que mon enfant peut naître prématurément. Si je saigne à nouveau, il faudra pratiquer une césarienne.

Chaque jour qui passe compte. J'ai tellement peur que ma fille (oui je suis enceinte d'une petite fille) naisse handicapée. Personne ne peut savoir. C'est très stressant. Je reste alitée 6 semaines. Une nuit je saigne beaucoup. Trop. Pas le choix : césarienne.

14 août 2013

Naissance de notre fille à 6 mois ½ de grossesse.

On l'appelle Manon, Victoire en 2^{ème} prénom car c'est ma Victoire sur la Vie.

Elle est si petite : 1 kg 300. Elle est grande prématurée. Mais c'est une battante ! Manon est très bien prise en charge dans le service de néonatalogie. Après 2 mois ½ d'hôpital, Manon rentre à la maison.

Nous sommes enfin réunis tous les 4 à la maison. Que du BONHEUR !

Je prends 3 ans de congé parental pour s'occuper de nos enfants. J'en ai besoin.

Les années passent. Mes enfants grandissent bien. J'ai de la chance. Ma greffe de foie fonctionne bien.

Je prends mon traitement quotidien : un antirejet (Advagraf).



Aujourd'hui, je dis MERCI.

Un énorme MERCI à tous ceux qui m'entourent, à ceux qui sauvent nos vies.

Après avoir reçu un **DON**, j'ai pu **DON**ner la vie. Et ça j'en suis fier !

Il faut parler du DON D'ORGANES.

Alors à mon niveau, je prends un peu de temps et j'accompagne quelques fois Chantal Gloriod, vice-présidente de l'Association France ADOT, dans des établissements scolaires pour parler du Don d'Organes.

Voilà un bout de mon histoire !

Soyons HEUREUX, la vie est belle ! Elle vaut la peine d'être vécue !

Je vous embrasse.

Florence FARGERÉ

ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS

RECOMMANDATIONS POUR LES PATIENTS TRANSPLANTÉS

18/09/2020



Société
Francophone de
Transplantation

La reprise actuelle de l'épidémie de coronavirus nous incite à actualiser nos recommandations en prenant en compte les enseignements de la première vague et les directives des autorités de santé.

Pour rappel : l'infection à coronavirus peut être bénigne avec une symptomatologie s'apparentant à la grippe, mais des formes graves existent chez l'adulte. Les patients transplantés d'organe prenant un traitement immunosuppresseur ont une susceptibilité accrue aux infections virales et la première vague de l'épidémie nous a montré qu'ils peuvent développer des formes graves d'infection à coronavirus. À ce titre, les transplantés font partie des personnes à risque définies par le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) et reconnues comme vulnérables par l'article 2 du décret du 29 août 2020.

Après une période d'arrêt du 28 mars au 11 mai, l'activité de transplantation rénale a repris en France. Les grands principes suivants restent de mise. Il convient de les respecter strictement surtout pour les nouveaux greffés et les patients transplantés les plus à risque : patients âgés, en surpoids, diabétiques avec des antécédents cardiovasculaires.

Les recommandations actuelles (18 septembre 2020) sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution de l'épidémie.

1 Il ne faut pas modifier son traitement immunosuppresseur. Chaque transplanté doit continuer à prendre son traitement comme à l'accoutumée y compris les corticoïdes.

2 Il faut appliquer les règles « barrières » élémentaires de protection recommandées par le ministère de la santé

- Se laver les mains très régulièrement avec du savon ou avec une solution hydro-alcoolique.
- Tousser ou éternuer dans son coude.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique, puis se laver les mains.
- Porter un masque chirurgical en dehors de votre domicile. Les personnes transplantées sont dotées de **10 masques par semaine**. La délivrance en pharmacie se fait sur prescription médicale (médecin traitant ou médecin hospitalier) ou sur autorisation de l'assurance-maladie depuis le 11 mai (d'après la circulaire de la DGS du 4 mai 2020).
- Saluer sans se serrer la main, ne pas s'embrasser.
- Garder une distance d'au moins 1 mètre avec les personnes que vous croisez.
- Éviter le contact direct avec les personnes potentiellement malades de son entourage.

Par ailleurs le nettoyage régulier des surfaces et des outils de la vie quotidienne qui peuvent être partagés (écrans, portables, télécommandes, etc.) est important.

3 Il faut appliquer des règles pour minimiser le risque d'infection pour vous et votre conjoint

- a) Limiter, pour vous et votre conjoint, les déplacements individuels aux seuls déplacements essentiels.
- b) Dans la mesure du possible, éviter l'utilisation des moyens de transport collectifs et privilégier les moyens de transports individuels pour vous et votre conjoint.
- c) Limiter les activités collectives pour vous et votre conjoint (sociales, culturelles, ou associatives). Une attention particulière doit être portée aux événements familiaux : anniversaire, mariage, funérailles, sources fréquentes de contamination.
- d) Adapter vos activités professionnelles collectives :
 - i) le télétravail doit être privilégié ;
 - ii) le travail en entreprise est possible (avis du HCSP du 23 juillet 2020 et, pour les agents publics, circulaire du 1^{er} septembre 2020) si les règles barrières peuvent être respectées et si des aménagements des conditions de travail sont possibles (bureau isolé, écran de protection si besoin, limitation des contacts avec le public, port du masque fourni par l'employeur et changé toutes les 4 h si la distanciation physique est impossible, désinfection des surfaces de travail selon les recommandations du HCSP). Dans le doute, le médecin du travail doit être sollicité. Il pourra s'assurer de la faisabilité de la reprise du travail et, dans le cas contraire, prescrire un arrêt de travail ;
 - iii) quand les conditions ne sont pas réunies, la possibilité de placement en activité partielle sur prescription médicale selon les modalités de la loi du 25 avril 2020 persiste. La possibilité de mise en activité partielle des conjoints a été supprimée par le décret du 29 août 2020.
- e) La reprise de l'école étant obligatoire, les enfants des patients transplantés sont scolarisés dans les conditions définies par le ministère de l'éducation nationale. Le respect des gestes barrières dans leurs activités extra-scolaires doit être mis en place. Le maintien des gestes barrières dans la stricte intimité familiale étant impossible, l'apparition de signes cliniques chez l'enfant (fièvre, syndrome grippal, etc.) doit être surveillée et nécessite l'appel du médecin pour dépister tôt une éventuelle infection. Néanmoins, il apparaît que les enfants, en particulier les plus jeunes, ne sont pas une source majeure de contamination.

Concernant le cas particulier des enfants greffés : compte tenu de la rareté des complications graves chez l'enfant, il n'y a pas de raison de préconiser une limitation de la scolarité pour les enfants greffés sous réserve que les mesures barrières soient appliquées.

4 La vaccination contre la grippe dès que le vaccin sera disponible est impérative pour vous et votre entourage.

5 Pour les consultations de suivi à l'hôpital

Votre centre de transplantation ou de suivi continuera à vous communiquer les modalités de votre future consultation qui dépendra du type de votre transplantation d'organe, de l'évolution de l'épidémie sur le plan local, de l'ancienneté de votre greffe et de votre état de santé.

- a) Des alternatives à la consultation physique : téléconsultation, consultation téléphonique.
- b) Si votre état le nécessite ou si la situation sanitaire locale le permet, les consultations pourront être maintenues. Votre centre a mis en place les conditions sanitaires de sécurité permettant votre accueil.
- c) Si votre état clinique est stable : un report des consultations reste envisageable.

6 En cas de fièvre et/ou de syndrome grippal (<https://solidarites-sante.gouv.fr>)

- a) J'ai des symptômes modérés (toux, fièvre) qui me font penser au Covid-19, j'applique les 4 règles suivantes :
 1. Je reste à domicile et j'évite les contacts ;
 2. J'applique les gestes barrières (cf. point 2) ;
 3. Je peux prendre du paracétamol. Les anti-inflammatoires non stéroïdiens sont contre-indiqués et la dose de corticoïde ne doit pas être modifiée ;
 4. J'appelle mon médecin, le centre hospitalier de proximité ou le centre de transplantation.
- b) Si j'ai des symptômes qui s'aggravent avec des difficultés respiratoires et des signes d'essoufflement : j'appelle le SAMU-Centre 15.
- c) Dans tous les cas : éviter d'aller aux urgences ou dans le service de transplantation sans avoir au préalable pris un avis téléphonique auprès de votre centre.
- d) En cas d'hospitalisation, les médecins responsables de votre suivi de greffe doivent être informés afin d'examiner la nécessité ou non de modifier votre traitement immunosuppresseur.
- e) Je n'ai pas de symptôme mais j'ai eu un contact étroit ou je vis avec une personne malade du Covid-19 : je prends ma température 2 fois par jour et j'auto-surveille les symptômes de la maladie, j'informe et je prends conseil auprès de mon médecin, un dépistage du virus par prélèvement nasal est recommandé.

Raymond Le Moign nouveau directeur général des HCL

Après trois années à la tête des Hospices civils de Lyon (HCL), Catherine Geindre a été nommée au collège de la Haute autorité de santé (HAS). Elle est remplacée par Raymond Le Moign qui a pris, ce mardi 2 juin, les fonctions de directeur général des HCL.



Âgé de 52 ans, Raymond Le Moign revient dans son corps de métier après plusieurs années passées au ministère de la santé. Il était précédemment directeur de cabinet du ministre des solidarités et de santé. Nommé à ce poste par Agnès Buzyn en janvier 2018, il est resté ensuite aux côtés d'Olivier Véran pendant la crise du Covid-19 jusqu'au 20 mai. Entre décembre 2013 et janvier 2016, il avait également été directeur adjoint du cabinet de l'ancienne ministre des affaires sociales et de la santé Marisol Touraine où il a notamment été en charge de la loi de santé.

Raymond Le Moign avait quitté ce poste pour prendre la direction du CHU de Toulouse où il a mené pendant deux ans des réorganisations sur fond de tensions.

Diplômé de l'Institut d'études politiques (IEP Aix-en-Provence), de l'École nationale de santé publique de Rennes (EHSEP), Raymond Le Moign a commencé sa carrière

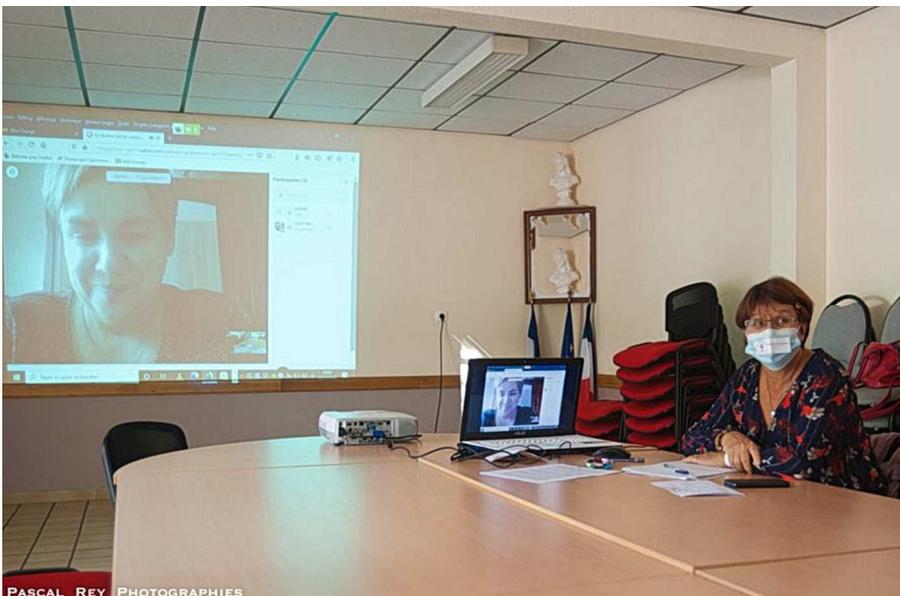
hospitalière au sein du centre hospitalier régional d'Orléans puis au CHU de Nantes, avant d'être directeur d'hôpital détaché au Centre de lutte contre le cancer Nantes-Atlantique. Nommé à la Haute autorité de santé (HAS) en 2007, il a ensuite été sous-directeur chargé des ressources humaines à la direction générale de l'offre de soins (DGOS).

Groupe d'échanges Alélavie

Groupe d'échanges du samedi 10 octobre : merci à Pascal Rey, vice-président de l'association Résurgence Transhépate Rhône-Alpes pour les photos prises pendant les réglages, les essais avant de démarrer la visioconférence....

Merci à Pascal et son épouse Judith qui se déplacent de la Drôme pour participer souvent à notre groupe et apporter ainsi la vision côté greffe du don d'organes. Ces échanges constructifs nous permettent de nous faire une vision beaucoup plus complète du don d'organes, de ses enjeux, de ses problématiques...

Pascal, passionné de photographies nous réalisent à l'occasion quelques portraits masqués....Covid19 oblige....



Un greffé reconnaissant

Bonjour à tous les greffés et les amis de Transhépate ;

C'est un jour spécial et marquant pour moi, que les conditions actuelles ne permettent pas de fêter !

Je tiens à témoigner de mon expérience, remercier le Donneur et sa famille, et les équipes médicales.

Aujourd'hui, le 21/11/2020, je suis sur cette terre depuis 25.000 jours ! (68 ans, 5 mois, 10 jours)

C'est extraordinaire ! J'ai gagné presque un quart de ma première vie (12 ans, 11 mois, 12 jours)

La greffe a eu lieu dans la nuit du 8 au 9 décembre 2007 (Fête des Lumières ...)

Depuis bientôt 13 ans, cette nouvelle étape de vie se partage à 3. Mon corps, mon greffon, mon ange gardien.

Chaque jour se mélange le bonheur de profiter de la vie, la frustration de ne pouvoir remercier le donneur et son entourage.

Et surtout, je mesure la chance que j'ai eue.

Passer toutes les sélections pour être candidat, être admis sur la liste d'attente et surtout être greffé avant qu'il ne soit trop tard !

Cette indéfinissable sensation de chance inouïe, est presque irréelle.

Barack Obama parlait dernièrement dans son entretien avec François Busnel :

*« Aucun d'entre nous ne peut être certain du sens de sa vie ;
l'écrivain permet au lecteur de toucher de près à ce sens de l'émerveillement
et du mystère qui caractérise notre passage sur terre ».*

Notre vie est comme un livre. Nous naviguons dans le mystère et l'émerveillement.

Merci à la Médecine, merci à la Science, et surtout mille merci aux Donneurs d'Organes.

Courage et Bonne Santé à Tous,

Alain Vernet, un greffé heureux



*C'est à la Croix Rousse, après greffe : greffé le 8/9 décembre et de retour à la maison le 24 pour réveillonner !
Une incroyable réussite et pour moi un émerveillement de tous les jours.*

Don d'Organes : pensez à communiquer vos choix

Tout le monde est un donneur potentiel

VRAI La loi du 22 novembre 1976 relative aux prélèvements d'organes et de tissus fait de chacun d'entre nous un donneur présumé, à moins de s'y être opposé de son vivant. Il n'existe pas de registre du « oui ». Ce consentement présumé a été réaffirmé dans l'amendement du 1 janvier 2017. Mais seuls 24% des Français connaissent cette loi.

Pour signifier son refus, il faut envoyer un courrier postal

FAUX Ca, c'était avant. Depuis 2017, il suffit de s'inscrire en ligne sur le registre national des refus géré par l'Agence de la Biomédecine (www.registrenationaldesrefus.fr). Autre possibilité : exprimer son opposition à ses proches, par écrit ou par oral. En l'absence de document daté et signé par l'intéressé, une déclaration écrite des proches est nécessaire pour rendre ce refus légal sur le plan juridique.

Un refus peut être partiel

VRAI En vous inscrivant sur le registre national des refus, vous pouvez préciser les organes et les tissus (os, ligaments, tendons, peau, cornée, artères, valves cardiaques...) que vous ne souhaitez pas donner. Et l'inscription sur ce registre est modifiable à tout moment.

La carte de donneur a une valeur juridique

FAUX Elle peut toutefois donner une indication sur les volontés de son propriétaire et aider la famille, si celle-ci n'est pas au courant de son choix ou en cas de conflit entre ses proches. Très souvent, la question du don se pose dans des circonstances difficiles : décès brutal et inattendu d'un côté, et urgence à prélever, de l'autre. Le seul moyen d'éviter un douloureux interrogatoire est d'en parler à son entourage de son vivant.

Il n'y a pas de limite d'âge pour donner

VRAI Seul compte l'état des organes. Bien sûr, passé un certain âge, certains organes, comme le cœur, ne sont plus prélevés. En revanche, les reins et le foie peuvent être prélevés chez des personnes très âgées. La moyenne d'âge des donneurs est passée de 42 ans en 2000 à 57 ans en 2018. Les personnes de plus de 65 ans représentent près de 40% des donneurs.

Les Français sont majoritairement défavorables au don

FAUX Huit personnes sur dix se disent favorables au don d'organes et de tissus. Reste à passer de la déclaration d'intention à la décision, car donner, c'est sauver des vies. Et tout le monde peut, un jour, avoir besoin d'une greffe. En France, plus de 63 000 personnes vivent grâce à un organe greffé.

La greffe de rein est la plus fréquente

VRAI En 2018, 3 567 greffes de rein, dont 541 à partir de donneurs vivants, ont été effectuées sur des malades souffrant d'insuffisance rénale chronique terminale. Le rein est l'organe pour lequel il y a le plus de patients en attente. Viennent ensuite les greffes de foie, de cœur, de poumons et de pancréas. En ce qui concerne les tissus, la greffe de cornée est la plus fréquente, avec 4 437 greffes réalisées en 2018, loin devant la greffe d'artère (539).

Plus de 24 000 personnes attendent une greffe

VRAI Un chiffre en constante hausse : en 2007, le nombre d'inscrits en liste d'attente était d'environ 13 000. Dans le même temps, le nombre de décès de personnes inscrites sur la liste d'attente est passé de 393 en 2007 à 590 en 2018.

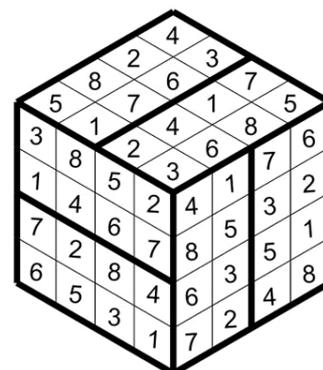
Pour en savoir plus : agence de la Biomédecine (agence-biomedecine.fr)

Mutuelle Générale

Solutions du n° 59 – Décembre 2019

4	7	1	8	2	9	5	6	3
9	8	5	6	7	3	2	4	1
3	2	6	5	1	4	8	7	9
5	1	7	9	8	2	6	3	4
8	9	4	3	6	1	7	2	5
6	3	2	4	5	7	9	1	8
1	5	8	7	4	6	3	9	2
2	6	9	1	3	5	4	8	7
7	4	3	2	9	8	1	5	6

3	1	8	4	5	9	6	2	7
9	4	2	1	7	6	8	3	5
1	2	5	8	6	3	7	9	4
5	7	6	3	4	2	9	8	1
7	6	9	2	8	5	4	1	3
4	8	3	5	9	7	1	6	2
8	5	4	9	2	1	3	7	6
6	9	1	7	3	4	2	5	8
2	3	7	6	1	8	5	4	9



RESURGENCE TRANSHEPATE

Rhône Alpes

N° AGRÉMENT N2012RN0199



RESURGENCE TRANSHEPATE

Mairie du 4^{ème}
133 boulevard de la Croix Rousse
69004 LYON

Permanence

*Tous les mercredis de 14 h à 16 h
à la Maison des Associations
28 rue Denfert Rochereau 69004 LYON*

WEB

www.resurgence-transhepate.com



resurgence-transhepate.ra@gmx.fr



facebook

Résurgence Transhépate Rhône Alpes



Contacts :

DÉP. 01-69	Muriel TISSIER	06 63 70 56 73
DÉP. 26-38	Pascal REY	06 70 61 71 27
DÉP. 69	Dalila ARIOUA	06 63 64 86 54
DÉP. 73-74	Benoîte CURT	06 76 99 51 65
DÉP. 07-42	Evelyne FABRE	06 33 55 44 53

Directrice de la publication : Muriel TISSIER – Directeur de la rédaction : Pascal REY

RESURGENCE TRANSHEPATE RHONE ALPES

Mairie du 4^{ème} 133 bd de la Croix Rousse 69004 LYON

Conception graphique : Patrick FALESCHINI – Articles : comité de rédaction – Imprimerie :

RAPID
COPY
L'ATELIER PRINT